

Attestation expert passagers (AEP)

Mis à jour le 12 avril 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Certificat SST à jour

Public visé

Demandeur d'emploi, salarié,
entreprise

Rythme

Temps plein

Durée en centre

19 heures

Validation

- Attestation expert
passagers

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Passation de tests

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Formacode : 12576
- Code ROME : N3103, N3202

Vous souhaitez développer vos compétences ?

Objectifs professionnels

- Assurer la fonction d'expert au sens de l'article 5.02
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour passer « l'attestation expert passagers »

Contenu

- **Enseignement théorique**
Configuration et équipement conformes du bateau à passagers
Prescriptions de sécurité et initiation aux mesures d'assistance nécessaires
Tâches de l'équipage et du personnel de bord conformément au dossier de sécurité
Connaissances générales relatives à la stabilité des bateaux à passagers en cas d'avarie
Prévention des incendies et lutte contre les incendies, utilisation des installations d'extinction d'incendie
Attestations de contrôle des installations et équipements de sécurité
Principes de la gestion des conflits
Principes de base pour la prévention de mouvements de panique
Commission Centrale pour la Navigation du Rhin
Règlement relatif au personnel de la navigation sur le Rhin (RPN)
- **Enseignement pratique**
Connaissances relatives à la manipulation et à l'utilisation de l'équipement de sécurité des bateaux à passagers
Connaissances relatives à l'application pratique des prescriptions de sécurité et à la prise des mesures de secours nécessaires

Modalités pédagogiques

- Enseignement en salle
- Groupe

Attestation expert passagers (AEP)

- Formation sur bateau école

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés

Attestation expert passagers (AEP)

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Réunion d'informations collectives, entretien téléphonique et individuel.

Financements possibles

CPF, plan de développement, auto-financement...

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl
67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- gse@strasbourg.greta.fr
- 03 88 40 77 00
- www.greta-alsace.fr